

Document à compléter, à transformer en PDF et à mettre sur Webclub lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi.

Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2024



AFT Namur-Luxembourg
Chaussée de Marche, 935 C
5100 WIERDE

CLUB : HALANZY

Matricule : 6037

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 6/04/24

Date de fin : 14-avr-24

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.afnet.be - "Mon AFT"

Particularités réservées aux clubs : Le nombre d'inscrit est limité à 20 par catégorie et à 200 au total.

! Pour rappel

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 24h.

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Nombre de catégories organisées :

simples : 11 jeunes : doubles :

Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final et/ou par élimination directe

2. DROIT D'INSCRIPTION :

adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de 10 EUR au 2ème match 5 EUR

Pour les jeunes, il est, au 1er match, de 5 EUR au 2ème match 2 EUR

Pour les doubles, il est de 10 EUR par paire

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.

3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public 3-avr-24

Particularités réservées aux clubs :

4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.afnet.be - "Mon AFT" le 4/04/24 dès 16 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois". En cas de problème, contactez le juge-arbitre le 4/04/24 entre 17 h et 19 h

au n° de téléphone suivant : 0495 18 22 57

Particularités réservées aux clubs :

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Mel MATHIEU Arnaud juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles Heckmus Claude, Salvestrini Sébastien adjoints

Tél. juge-arbitre 0495 18 22 57 Tél. secrétaire / Tél. club-house 063 67 84 08

Nombre de terrains utilisés : 7 dont 4 de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 3 en Grain court

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs : Etant donné que le tournoi se déroule en avril si la météo le permet des matchs se joueront en extérieur

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS :

en semaine à partir de 17 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs : Le juge-arbitre se réserve le droit de refuser une inscription si le joueur n'est pas disponible le 1er weekend du tournoi ainsi que le jour des finales.

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du : au ou les
-11 ans du : au ou les
-13 ans du : au ou les

7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs : Le dimanche 14 avril 2024

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des